

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

extraordinaire du mercredi 1 avril 2026 18:00

En exercice : 11

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 0

Date de la convocation :
30/03/2026

Président de séance :
Jean-René CHEVALLIER

Secrétaire de séance :
Jocelyne BILLONNET

Rapporteur : MAIRE

N° interne de l'acte :
2026_005
N° de feuillet : 1

mercredi 1 avril 2026, le Conseil Municipal de Commune de Mazille s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Mairie.

Membres présents :

Jean-René CHEVALLIER , Lucie JACQUET, Christian GAYRAL , Jocelyne BILLONNET , Fabrice GAUTHIER, Martine PETIT, Armando PEREIRA, Marie-Christine PEREIRA-LEBLANC, Christian LAVENIR , Marie-Agnès FUZY, Alexis JONDOT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Fixation du nombre de conseillers municipaux délégués

Le conseil municipal sur proposition de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 20 mars 2026 portant élection du Maire,

Vu la délibération du 20 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints,

Vu la délibération du 20 mars 2026 portant élection des adjoints,

Considérant qu'il revient au conseil municipal de fixer le nombre de conseillers municipaux délégués,

Après en avoir délibéré,

Fixe à 2 le nombre de conseillers municipaux délégués pour la commune de Mazille,

Commentaires :

Résultats de vote :

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Adopté à l'unanimité

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 2 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Le Secrétaire de séance,
Jocelyne BILLONNET

JB

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

3 - AVR. 2026

3 - AVR. 2026